### MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT

### **DIRECTION GENERALE DES DOUANES**



### REPUBLIQUE DE CÔT D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

## CIRCULAIRE Nº 2 0 9 3 TNTPMBPE/DGD du 0 6 MAI 2020

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Cessation d'activités de consignataire maritime de la société MOL Côte d'Ivoire

Réf. : - Courrier MOL CI du 17/04/2020

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de l'ensemble du service et des usagers que, conformément aux dispositions de la correspondance de son Directeur Général Adjoint visée en référence, la société MOL Côte d'Ivoire, consignataire maritime enregistré au SYDAM sous le numéro 50098E, a cessé ses activités et ce depuis le 08 janvier 2020.

J'attache du prix au respect scrupuleux de la présente qui est d'application immédiate.

PJ: Courrier MOL CI du 17/04/2020

### Ampliations:

- MPMBPE/Cab
- MT/Cab
- CGECI
- **FNISCI** UGECI
- PAA
- PASP
- OIC
- Chbre Cce & Industrie CI
- Chbre Cce & Industrie Française
- Chbre Cce & Industrie Européenne
- Chbre Cce & Industrie Libanaise
- Synd, des Trans, s/c BOLLORE Synd. Nat. des Transitaires Cl
- Toutes Directions Douane

LE DIRECTEUR GENERAL

Le Directeur Général

thicker de Lordre National

Abidjan Plateau, Place de la République • BP V 25 Abidjan Tél.: +225 20 25 15 00 • Fax : +225 20 25 15 14 • N° vert : 800 800 70 • www.douanes.ci

# ARR-1GD-2020-4071

MOD Mitsui O.S.K. Lines

Count On MOL.

MOL COTE D'IVOIRE Boulevard de Vridi - Rue A6 Lot 220 Quai 17 Zone Portuaire 15 BP 215. Abidjan 15 - Côte d'Ivoire Tel: +225 21 75 69 20 / 21 / 22 / 23 / 24 /25 / 26 / 27 / 28

Fax: +225 21 75 69 29

Général des Douanes (DGD)

DRUDSDRSS, DRE, DED
Copies DSDRSS, DRE, DED
20/04/2020

DIRECTION GENERALE DES DOUANES SERVICE COURRIER

Objet : Fin d'activités de consignataire Maritime de MOL CI.

Monsieur.

Nous venons par la présente vous informer qu'en raison de l'arrivée à expiration depuis le 08 janvier 2020 de l'agrément de consignataire maritime de la société MOL COTE D'IVOIRE, celle-ci a cessé d'exercer toute activité de consignation.

Nous vous prions par conséquent de transmettre cette information à tous vos services compétents.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Directeur Général Adjoint

87, 31 21.06

Directeur Général Adjoint ABJ - 2010 - B